

2021/0106
DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES

Envoyé en préfecture le 09/12/2021
Reçu en préfecture le 09/12/2021
Affiché le **09 DEC. 2021**
ID : 059-215900358-20211209-20211209_A00110-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES

L'an deux mille vingt et un, le six décembre, à 17 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 11 - Votants : 16

Étaient présents : M. BADIDI. SEGUIN. COQUELET. CHATELAIN. PETIT. JOSSET. ASCONE.
Mmes MERCIER. BLANDO. WAUCHER. CAFFIAU.

Absents ayant donné procuration : M. CHRETIEN à M. SEGUIN.
Mme STALLA à M. BADIDI.
M. WERY à M. BADIDI.
Mme BOURAINE à M. SEGUIN.
M. RAVIDAT à M. ASCONE.

Absente excusée : Mme MALINGRE.

Absents : Mme DELPLANQUE-GABET et M. CHALDAUREILLE

Secrétaire de séance : M. PETIT.

**Objet : DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL
PROGRAMMATION 2022.**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le projet de rénovation énergétique de la salle Francis BAROCHE d'une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, programmation 2022.

Ayant pris connaissance du projet proposé par l'architecte ETBE qui s'élève à 525 430,20 euros H.T., soit à la somme de 630 516,24 € TTC.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve l'avant-projet,

Sollicite une subvention au taux de 40 %, au titre de la DSIL 2022, soit une subvention de 210 172,08 euros.

Le complément de financement sera assuré comme suit :

- Autre subvention Plan rénovation énergétique ANS 25,28 % : 185 372,00 €
- Fonds propres de la commune : 129 885,12 €.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
AVESNELLES, le **08 DEC. 2021**
Le Maire,

